



France Télécom

A ... , le 05/10/2012

Objet : demande prorogation.

Monsieur,

Depuis que la formalité de permission de voirie s'impose aux opérateurs pour établir et exploiter leurs installations de communications électroniques sur le domaine public routier, un nombre important de permissions de voirie délivrées à France Télécom, arrive à échéance le 18 mars 2013.

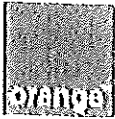
L'unicité de l'échéance est liée à la date de la licence d'origine attribuée à France Télécom le 12 mars 1998.

En 2005, par décret n° 2005-862 du 27/07/2005, un simple régime de déclaration a été instauré pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques au public en lieu et place du dispositif de licence. Depuis cette réforme les permissions de voirie sont généralement délivrées pour une durée de 15 ans.

Ainsi, je vous propose, afin de simplifier les formalités nécessaires, de procéder à une simple prorogation des permissions de voirie listées en annexe, avant leur expiration, pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre accord de prorogation en me retournant l'imprimé de réponse ou par toute décision de votre choix, en indiquant le numéro de référence de la demande, au moyen de l'enveloppe T prévue à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



26 OCT. 2012

Réponse à demandes de prorogation de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

Référence :

France Télécom

Date d'émission : 05/10/2012

Affaire suivie par :

Réponse du gestionnaire de voirie	
	Prorogation demandée jusqu'au 31 décembre 2028 accordée <input type="checkbox"/> refusée <input type="checkbox"/> Date et signature : (nom et qualité)

N° Dossier
35623
67549
161507
165347
179317
274921

Voie(s)	Date DPV	Date signature
LE VILLAGE.	27/02/2003	12/05/2003
LE TRONCHAY.	29/04/2004	17/05/2004
LE VILLAGE.	05/03/2007	15/03/2007
LE VILLAGE.	05/04/2007	17/04/2007
LE VILLAGE.	16/08/2007	25/08/2007
LE MONTCEL.	04/12/2009	04/01/2010